



Circulaire confédérale

exigence est d'autant plus prioritaire à Mayotte après les passages des cyclones Chido et Dikeledi. La Commission exécutive demande que FO, première organisation syndicale dans le département, soit consultée et entendue sur la mise en place de la reconstruction du 101^{ème} département français afin de faire valoir ses revendications.

Déclaration adoptée le 16 janvier 2025

